



Lettre d'information du
08/10/2020

Restez informés avec la newsletter COVID-19 de Tours Métropole Val de Loire !

Tours Métropole Val de Loire, en association avec les communes et la Préfecture d'Indre-et-Loire, vous informe sur l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire. Retrouvez ici les chiffres-clefs sur l'épidémie, les sites de dépistages, les mesures sanitaires, les actualités...

Etre informé, c'est permettre à tous de mieux se protéger et ainsi contribuer à lutter activement contre la propagation du coronavirus.

1 - Les chiffres de la semaine

Taux d'incidence	Taux de positivité	Nombre de tests réalisés
113,7*	7,5*	4 553*
79,1** (42,3 chez les + de 65 ans)**	6,4**	7 492**
109,6**	8,8***	810 809***
Nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants sur 7 jours glissants. Seuil de vigilance 10/100 000hab, Seuil d'alerte 50/100 000 hab.	Seuil de vigilance : 5% Seuil d'alerte : 10%	
Activités hospitalière	Clusters en cours	
Lits occupés en hospitalisation conventionnelle 30**	13*	
En réanimation / soins intensifs 6**	15**	

* Chiffres Tours Métropole Val de Loire

** Chiffres Indre-et-Loire

*** Chiffres France

Les chiffres peuvent présenter d'importantes variations d'un jour à l'autre. Il est donc important de considérer les données consolidées sur une semaine. Leur analyse globale montre une augmentation contenue mais constante des taux d'incidence et de positivité sur le territoire.

**Zone de circulation active du virus
Niveau « Alerte »**

2 - Les sites de dépistage

ADAPTES AU PLUS PRES DES BESOINS

De façon à répondre au mieux aux enjeux sanitaires et aux besoins des habitants, des points de test ponctuels sont déployés sur la Métropole tourangelle. Ils renforcent ainsi les capacités de dépistage des laboratoires et de l'hôpital. Ces sites ponctuels sont évalués de façon hebdomadaire pour des ajustements si nécessaires (lieux, horaires...).

Les centres ponctuels des Fontaines, des galeries marchandes et de Mame sont désormais fermés. Les points de dépistages du Centre municipal des sports de Tours, de la Rabaterie et du Passage Chabrier à Saint-Pierre-des-Corps, de la salle Jacques Brel à Joué-lès-Tours sont maintenus. Les dispositifs de test sont élargis à 3 jours par semaine sur les sites de universitaires de la faculté de Droit (Portalis aux 2 Lions), des Tanneurs et de Grandmont.



OÙ SE FAIRE DEPISTER ?

Consultez l'ensemble des sites de dépistage sur la cartographie interactive de Tours Métropole Val de Loire

> www.tours-metropole.fr/covid-19 <

3 - Actualité

COVID EN ENTREPRISE

Il est rappelé qu'aucun test ne doit être réalisé ou présenté à son employeur lors de la reprise d'activité après un arrêt pour cause de diagnostic positif à la Covid 19. En effet, celui-ci n'aurait pas de valeur car une personne peut rester positive sans être contagieuse. La durée d'isolement (7 jours) suffit à contenir le risque. Sur le plan légal, l'employeur ne peut exiger la transmission d'un résultat d'examen médical.

Au sein des entreprises, outre le respect des gestes barrières, une vigilance particulière est requise au moment des pauses, temps de convivialité et déjeuners. Ce sont les principaux vecteurs de transmission du virus en milieux professionnels.

Infos utiles

Préfecture d'Indre-et-Loire
www.indre-et-loire.gouv.fr



ARS Centre-Val de Loire
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

Portail Info-Coronavirus
www.gouvernement.fr/

Numéro vert - Coronavirus / COVID 19
24/24 et 7j/7 - **0 800 130 000**